



# KASSOUMAÏ 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNE DE SUELLE / CASAMANCA - SÉNÉGAL

## COMPTE RENDU DE REUNION

Du 14 octobre 2015

La réunion a débuté à 20H sous la présidence de M. Marc zablotski.

### Présents:

Maillier Loic, Zablotski Marc, Zablotski Christine, Tétart Jean-Marie, Tétart française, Courty Bernadette, Le Goaziou Bernard, Delalande Patricia, Chauvin Pierre, Boudeville Marie-Laure adjointe à la mairie de Houdan, Daluzeau Françoise, Verger Kip, Maillier Pierre, Guignon Christiane, Feli Muller Christine, Aygalin Martine

### ORDRE DU JOUR

- 1) Bilan Saint Mathieu
- 2) Point sur la prochaine mission
- 3) Point sur la mission travaux
- 4) Point sur la mission développement durable
- 5) Projet SICAE
- 6) Adhésions
- 7) Réserve parlementaire
- 8) Envoi du véhicule Kassoumaï 78
- 9) Manifestations à venir
- 10) Points divers

### 1) Bilan Saint Mathieu

Il y a eu peu de participation sur le stand, pourtant 147 personnes ont reçu un mail d'information. Pour le montage et la tenue du stand, 3 personnes seraient nécessaires et bien souvent, il n'y a eu qu'une personne.

### 2) Point sur la prochaine mission

Bernadette Courty, Christiane et Jacky Guignon, Françoise Daluzeau et Christine Feli Muller vont partir début novembre. Leur mission consiste à :

- réceptionner la pharmacie et le matériel commandé.
- visiter les postes et cases de santé pour faire le point sur les stocks vendus depuis les années précédentes et analyser les comptes

Un appareil destiné aux analyses de sang et d'une valeur de 5300 € va être mis en place au dispensaire de Baila pour les aider à faire les prescriptions. Ce matériel nécessite l'adjonction d'un onduleur destiné à le protéger en cas de coupure du réseau. Il est dimensionné pour garantir une autonomie de 30mn de l'analyseur d'hématologie. M. Maillier indique qu'il a reçu un devis de 500€.

L'analyseur ne doit absolument pas être mis sous tension sans l'onduleur. Il ne doit pas être exposé à une température supérieure à 30°C.

HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN

SIRET 533 304 747 00017

N° D'AGRÉMENT 0781004222

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

[www.kassoumaï78.org](http://www.kassoumaï78.org)



# KASSOUMAÏ 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNE DE SUELLE / CASAMANCE - SÉNÉGAL

Rem: en ce qui concerne le mobilier commandé pour la maternité de Djilacounda, il ne sera pas livré avant l'arrivée de Bernadette et Christiane.

## 3) Point sur la mission travaux

M. Maillier rappelle que pour Kassoumaï78, le triennal 2013-2015 est toujours d'actualité.

### 3-1) Travaux en cours :

- construction d'un bloc santé à Katinong (partenariat avec Richebourg).

Le gros œuvre est en cours mais nous n'avons pas de nouvelles à cause de l'hivernage. Ce devrait être terminé pour fin 2015

- mise en place d'un système d'irrigation goutte à goutte au jardin maraicher de Batong.

Lors de notre passage au mois d'avril, il restait la construction du support de réservoir. A cette époque, le village nous avait signifié que le groupe électrogène et la pompe étaient en fin de vie. A notre retour nous avons contacté M. Rouland, maire de Bourdonné qui nous a autorisé à commander un groupe et une pompe. Il voudrait vérifier pendant 2 ou 3 ans que le jardin fonctionne bien avec retour sur bénéfiques pour éventuellement envisager un pompage solaire.

- projet eau (partenariat Houdan/ Baila)

Le pompage solaire sur le forage fonctionne. L'ASUFOR (association qui assure la gestion de l'eau et notamment le relevé des compteurs) a du mal à se mettre en place.

### 3-2) Travaux en prévision:

La mission travaux ne lance pas d'autres projets en 2016 sauf 2 projets particuliers traités par la suite.

- En 2016, une pompe manuelle est prévue sur le puits à proximité du poste de santé de Baila.

- système goutte à goutte sur le jardin maraicher de l'école maternelle de Baila

Ce système a été financé par les agriculteurs de la région de Houdan et installé en 2013. Suite aux intempéries de 2014, le système a subi d'énormes dégâts. Un devis de réfection de 700€ a été présenté à Sylvain Rouland qui nous a fait savoir que les agriculteurs ne pouvaient plus financer.

M. Zablotzki demande l'autorisation que le coût de remise en état (construction d'un support de réservoir en métal, réservoir, réparation des lignes...) soit pris en charge par l'association: **acceptation à l'unanimité.**

- pour les projets futurs, M. Zablotzki souhaite que les villages participent à hauteur de 5 à 10%. Des conventions vont être signées pour responsabiliser la population quant à l'utilisation et au respect des matériels. M. Zablotzki fait référence à de mauvaises

HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN

SIRET 533 304 747 00017

N° D'AGRÉMENT 0781004222

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

[www.kassoumaï78.org](http://www.kassoumaï78.org)



# KASSOUMAÏ 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNE DE SUELLE / CASAMANCE - SÉNÉGAL

expériences passées à savoir par exemple le projet eau de Baila. Le décaissement des regards devait être pris en charge par l'Asufor. Finalement Houdan a du payer les travaux réalisés par l'entreprise SARA matériaux.

En ce qui concerne les systèmes solaires avec batteries, celles ci n'ont une durée de vie que de quelques années (entre 4 et 5 ans). Le remplacement doit être pris en compte par le village en mettant en place une contribution financière à définir en contrepartie du bénéfice de l'électricité.

M. Zablotski évoque le problème des 20 batteries du dispensaire de Baila qui sont à changer pour un coût de 10 000 € (impossible actuellement à être pris en charge par le village)

L'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) travaille dans le sens de ne pas fournir une gratuité complète des projets.

### 3-3 Audit du conseil général et de l'université de Versailles.

Le conseil général a prévu deux audits, qui à la demande de Kassoumaï78, doivent se faire en présence d'une personne de l'association:

- un audit réalisé par une personne du CG missionnée sur place en décembre. Mme Aygalin sera en Casamance pour l'accompagner lors de ses investigations. Une entrevue avec le CG pour faire coïncider les dates.

- un audit réalisé par une université de Versailles entre mars et avril 2016.

Définition de l'audit: "réalisation chaque année d'une évaluation des projets terminés ayant bénéficié d'un financement de l'YCID avec restitution aux acteurs yvelinois".

L'an prochain, un autre audit est prévu pour l'obtention des subventions finales.

## **5) Projet SICAE**

La SICAE désire s'investir dans la coopération décentralisée et nous a demandé de lui proposer un projet. Nous avons pensé à l'installation d'un système solaire photovoltaïque à l'école primaire et au poste de santé de Niankite. Nous avons rencontré M. Tavernier directeur de la SICAE-ELY à qui nous avons remis le cahier des charges de l'installation ainsi que des devis en vue d'une acceptation du projet par le Conseil d'administration.

D'autre part, M. Maillier enseignant à l'IUT de Ville D'Avray a un groupe d'élèves qui travaille sur le projet. M. Tavernier ne serait pas contre dialoguer avec eux.

Si le projet aboutit, M. Tavernier pourrait envisager une ligne budgétaire permettant de reconduire, chaque année, un projet de la coopération décentralisée.

M. JM Tétart souhaiterait que la SICAE intègre le GIP/YCID et consacre jusqu'à 1% de ses recettes à la coopération décentralisée.

HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN

SIRET 533 304 747 0017

N° D'AGRÉMENT 0781004222

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

[www.kassoumaï78.org](http://www.kassoumaï78.org)



# KASSOUMAI 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNE DE SUELLE / CASAMANCA - SÉNÉGAL

## 4) Développement durable

Depuis un certain temps, l'association Kassoumai78 réalise au profit de la commune de Suelle des foyers améliorés gratuits. Mme Mariama Goudiaby correspondante sur place s'en occupe bien. Or M. Zablotski a découvert sur internet l'existence d'une vidéo vantant les avantages d'éco fourneaux, développés par l'association Dimbali, et vendus 15€ aux villageois. Dans cette vidéo, Kassoumai78 n'a été citée ni par le maire de Suelle ni par Maimouna Diedhiou Lecoq.

Selon M. JM Tétart, la leçon à tirer de cette déconvenue est que nous devons communiquer davantage pour mettre en valeur nos projets. Nous devons le faire de la prise de décision à la réalisation complète par la diffusion de vidéos ou articles sur les réseaux sociaux.

Mme Courty indique que depuis 2 ans, elle commence à mettre en place localement des panneaux précisant le nom du village, les financeurs, la réalisation et pourquoi pas dans l'avenir son coût.

YCID est en train de réaliser un document sur l'engagement en coopération d'un territoire.

M. Zablotski fait part de la difficulté de communiquer avec l'UDB, l'ADECOR. Pourtant, il y a des projets à développer: exemple le collège de Suelle qui est en partie démoli depuis l'hivernage 2014.

M.JM Tétart précise qu'ils montent des projets avec des entités qui ne sont pas forcément bonnes pour nous. Il va provoquer une réunion de mise au point.

## 7) Réserve parlementaire

Un dossier a été déposé pour l'obtention de subventions sur une réserve parlementaire de 7500€.

La répartition de la subvention entre les différentes missions a été faite de manière équitable:

### -développement durable (2890€)

une presse, une cellule de stockage, un kit de lampes solaires, un vélomoteur et sa remorque

### -mission scolaire (2750€)

-rénovation de l'école maternelle 358€

-armoires 300€

-nattes 1272€

-matériel éducatif 310€

-ustensiles de jardin 360€

-réparation machines à coudre 150€

### -mission travaux (2800€ attribué)

- déplacement du système solaire de Suelle vers Diacoye Banga et remplacement des batteries 6317€

-réfection distribution électrique: 1166€

-contrat de maintenance 243€

Coût total du projet 7726€

HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN

SIRET 533 304 747 0017

N° D'AGRÈMENT 0781004222

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

[www.kassoumai78.org](http://www.kassoumai78.org)



# KASSOUMAÏ 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNE DE SUELLE / CASAMANCA - SÉNÉGAL

-mission santé (2800€ attribué)

-analysteur d'hématologie 5300€

Le montant total des projets est de 11280€ avec une contribution de 7800€ de la réserve parlementaire et de 3700€ de l'association.

On sera fixé dans un délai de 4 à 10 mois quant à l'obtention de la subvention. On ne doit rien entreprendre tant que l'on n'a pas reçu le papier du ministère des affaires étrangères qui devrait nous arriver en février 2016.

## Point sur la subvention CCPH 2016:

M.JM Tétart indique que la ville de Houdan prélève chaque année 1€/habitant et il a été précisé par délibération que l'argent non consommé était reporté sur l'année d'après.

En ce qui concerne la CCPH, 50c d'euro sont prélevés par habitant ce qui fera une subvention de 14700€ pour l'année 2016. M. JM Tétart préconise que le non négocié soit reporté d'une année sur l'autre. M.JM Tétart veut bien demander à la CCPH qu'elle donne chaque année, l'état des engagements et décaissements. D'autre part, pour pouvoir bénéficier de cette subvention, les comptes de l'association ne doivent pas présenter une réserve supérieure. Si c'est le cas, il faut présenter les comptes de manière à faire apparaître l'affectation des réserves à des projets d'investissement comme c'est le cas.

M. Zablotski indique que les 14700€ seront utilisés:

1700€ subvention CCPH, 500€ projet Houdan, 5978€ triennal en cours. Il reste 6522€ qui correspondent à peu près à 20% de tous les projets de la réserve parlementaire et du projet de la SICAE le montant total de tous les projets étant de 34549€ (20% =6909€). Il y a un léger dépassement de 387€.

Un dossier de tous les projets pourra être déposé en 2016 y compris ceux de la réserve parlementaire.

## **8) Envoi du véhicule**

Il est parti par bateau dans un container moyennant un coût de 8300€ (Transport, dédouanement, changement de plaques, carte grise, assurance tout risque 3 mois) et arrivera à Dakar le 26 octobre. Le garage Seray a procédé gratuitement à quelques modifications (portes arrières débloquées, sièges remontés, vidange). Sadibou doit prendre le véhicule en charge à Dakar et le descendre par le bateau (lui envoyer 150€ pour les frais). A Ziguinchor, la direction de l'hydraulique veut bien le garder. Il faut trouver un cahier de route pour Sadibou pour y mentionner l'utilisation du véhicule.

D'autre part, il faudrait prévoir une ligne budgétaire pour l'entretien du véhicule et le carburant. A cet effet, on pourrait demander à Patrick Demilt à combien lui revient l'entretien de son véhicule à l'année.

HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN

SIRET 533 304 747 00017

N° D'AGRÉMENT 0781004222

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

[www.kassoumaï78.org](http://www.kassoumaï78.org)



# KASSOUMAÏ 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNE DE SUELLE / CASAMANCE - SÉNÉGAL

## 6) Adhésions

Il y a 147 personnes qui reçoivent les convocations et les nouvelles. Sur le nombre total d'envois, il n'y a que 2 retours. On a envoyé les mails aux adhérents depuis 2013. On déplore que presque aucun maire ni conseiller municipal ne paye son adhésion (coût 20€ déductible des impôts, soit 6.80 € !)

### Actions pour relancer les partenariats:

- M.JM Tétart fait savoir qu'à la fin de l'université des mairies à Port Marly, il a été demandé à Cédric Lebris d'organiser une réunion avec l'ensemble des maires du département pour représenter ce qu'est la coopération décentralisée aux nouveaux maires.

-le maire de Maulette souhaite un partenariat avec un village de la commune de Suelle. M.JM Tétart veut lui proposer de réserver 1% de ses recettes pour les affecter à un projet.

-En 2016 il faudrait connaître les villages qui envisagent un partenariat afin de prospecter dans la commune de Suelle pour déposer un dossier en 2017.

-l'association a déposé une demande d'adhésion à l'YCID (délibération en décembre). Les principales modifications lors d'un dépôt de dossier sont:

- l'aide principale passe de 35 à 40%.
- la 1ère subvention est versée à hauteur de 80%, la dernière de 20%
- les projets jeunes doivent être intégrés dans un projet global sachant que chaque jeune participant au projet recevra 500€.

## 9) Manifestations à venir

On envisage de remettre en place des manifestations avec repas et/ou musique pour rassembler tout le monde dans le but de s'amuser. Le thème ne sera pas forcément l'Afrique mais la soirée pourra commencer par une présentation de l'association. Une date est à prévoir en début d'année 2016.

La CAPH comporte 38 communes. Beaucoup ne connaissent pas Kassoumaï78.

## 10) Points divers

- Marc Zablotzki remercie Françoise Tétart et Pierre Chauvin pour la réalisation du dossier de demande de subvention sur la réserve parlementaire. Dans le cas d'une réussite, JM Tétart est prêt à renouveler l'opération.

- nouveau Kassoumail à prévoir pour la mission scolaire.

HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN  
SIRET 533 304 747 0017  
N° D'AGRÉMENT 0781004222

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

[www.kassoumaï78.org](http://www.kassoumaï78.org)





# KASSOUMAÏ 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNE DE SUELLE / CASAMANCE - SÉNÉGAL

- Martine Aygalin va partir au mois de décembre en Casamance pour travailler et Coordonner la visite du représentant du Conseil Général des Yvelines. Sur proposition de Marc Zablotski, le paiement du billet d'avion par l'association est accepté par les participants.
- le projet jeunes a été relancé, il y a quelques années mais de nouveau le groupe de jeunes s'est effrité. Pierre Maillier en a parlé à son école et certains étudiants sont intéressés pour reconstruire un projet. Il est peut-être possible de l'intégrer dans un prochain projet
- M.JM Tétart a prévu d'aller à Baila en 2016.

Fin de la séance: 21H50

président  
Marc Zablotski

secrétaire  
Martine Aygalin

HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN  
SIRET 533 304 747 0017  
N° D'AGRÉMENT 0781004222

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL  
[www.kassoumai78.org](http://www.kassoumai78.org)